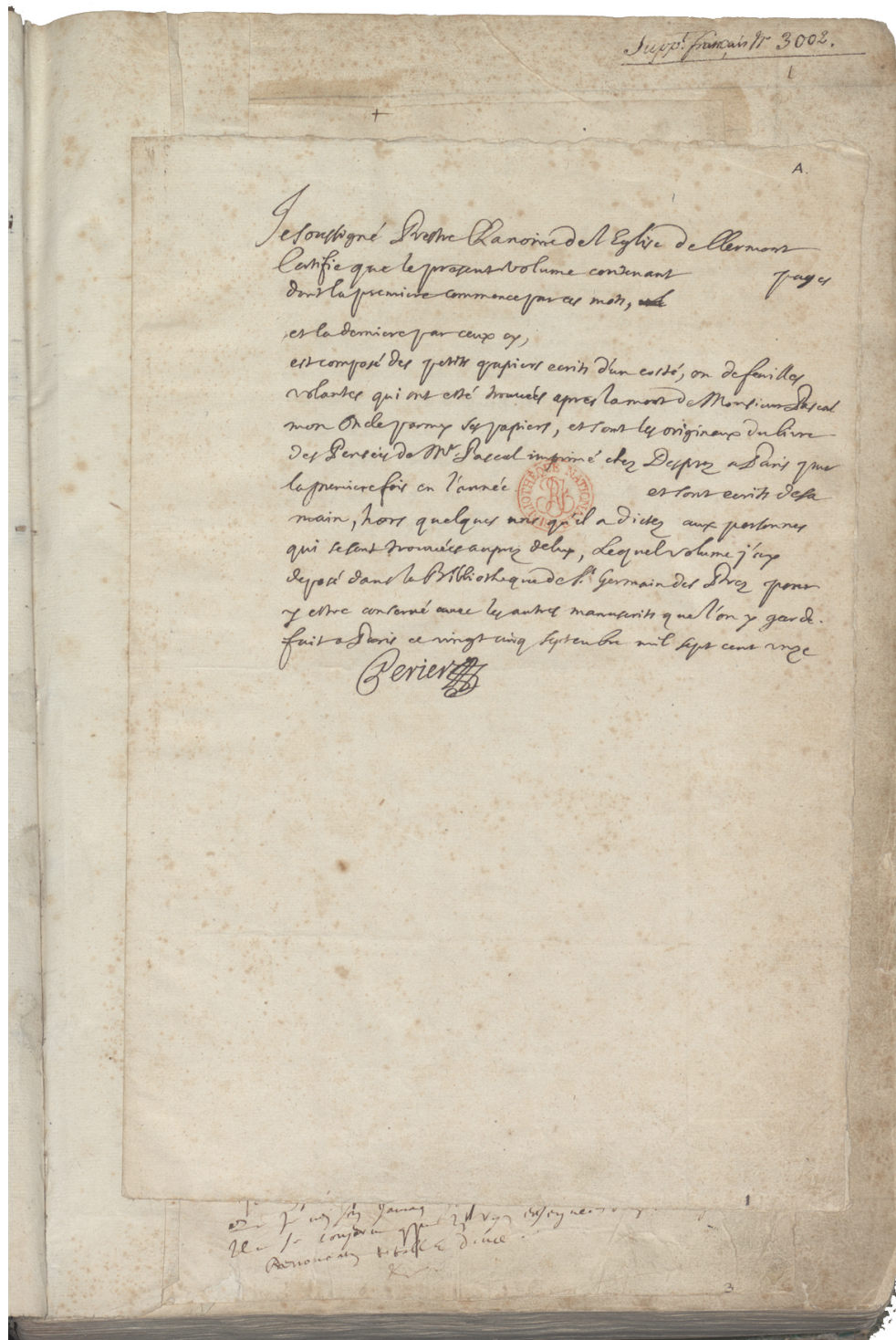


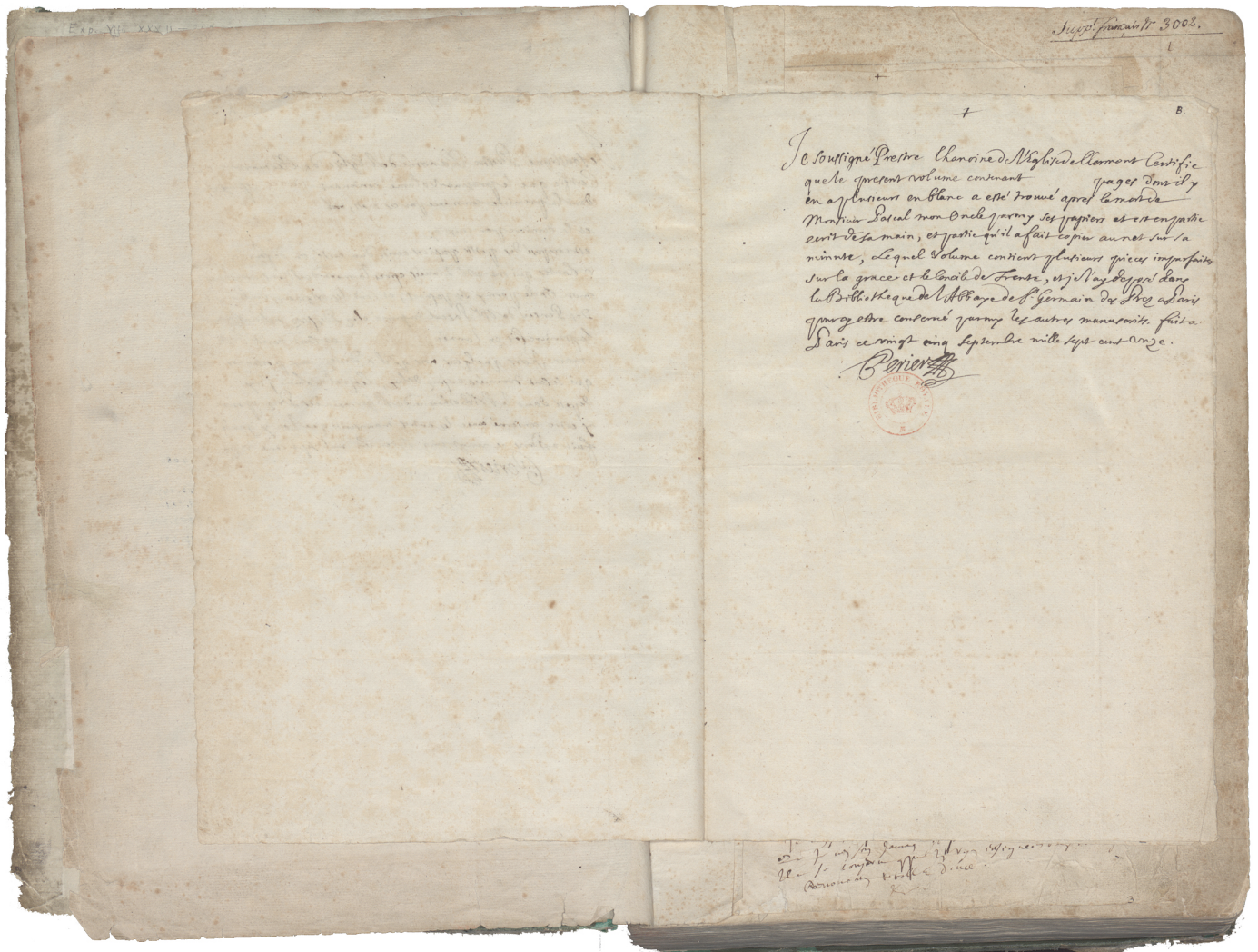
Papiers préliminaires du Recueil des originaux : les attestations

Cinq documents ont été montés sur quatre onglets au début du *Recueil* : attestations signées de Louis Périer (cotées A, B et C) ; *Mémorial* original (coté D) ; copie du parchemin (cotée E). Ces documents ont été numérotés indépendamment du corps du *Recueil* et cotés plus tardivement (probablement en 1884 car P. Faugère affirme qu'ils n'étaient pas numérotés en 1844).

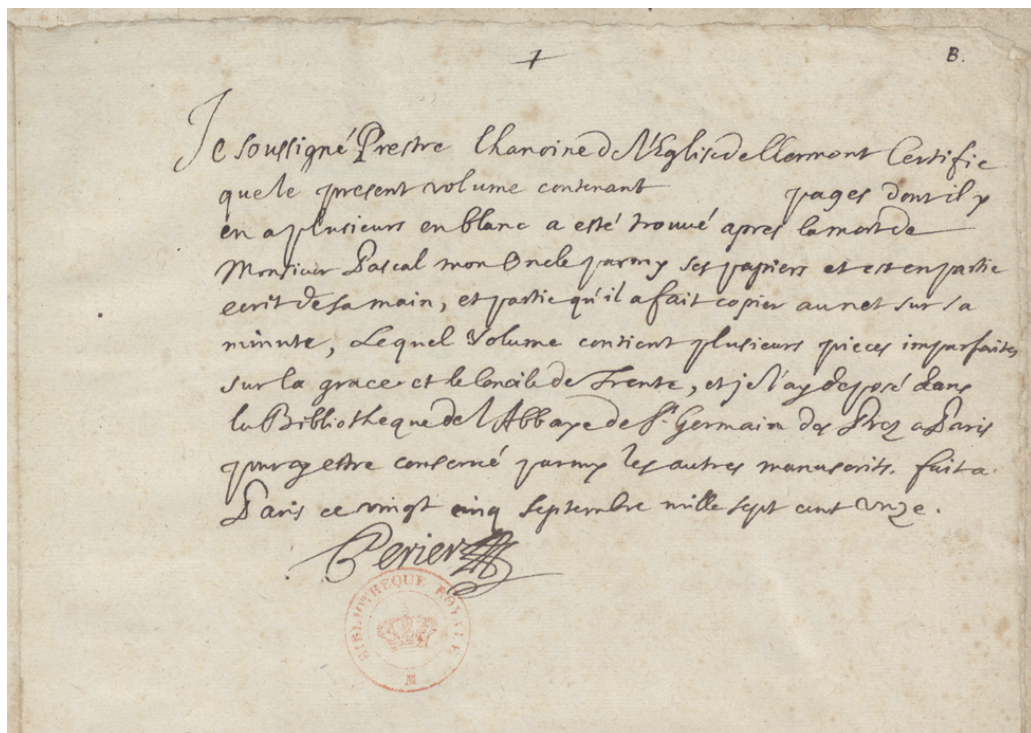
Attestations cotées A et B - Document numéroté 1 : feuille double dont chaque feuillet n'est écrit que d'un côté (pages [1] et [3])



Feuillet A :



Verso du feuillet A et feuillet B



Attestation sur le feuillet B

Attestation cotée C - Document numéroté 2 : feuillet écrit d'un seul côté

Suppl. français n° 3002.

Je soussigné Prestre Chanoine de l'Eglise de Clermont
certifie que les cahiers compris dans ce volume ^{qui} sont des abrégés
de la Vie de J. C. sont écrits de la main de M. Pascal mon
oncle dont on a trouvé après sa mort parmi ses papiers, de quel
volume j'ay déposé dans la Bibliothèque de l'Abbaye St. Germain de
Paris pour y être conservé avec les autres manuscrits qu'elle en
garde. fait ce vingt cinq Sept. 1694. ^{par} luy et son vray



Genier

Je soussigné Prestre Chanoine de l'Eglise de Clermont
certifie que les cahiers compris dans ce volume ^{qui} sont des abrégés
de la Vie de J. C. sont écrits de la main de M. Pascal mon
oncle dont on a trouvé après sa mort parmi ses papiers, de quel
volume j'ay déposé dans la Bibliothèque de l'Abbaye St. Germain de
Paris pour y être conservé avec les autres manuscrits qu'elle en
garde. fait ce vingt cinq Sept. 1694. ^{par} luy et son vray

Transcriptions

Feuillet A

Je soussigné Prestre Chanoine de l'Eglise de Clermont
Certifie que le present volume contenant [redacted] pages
dont la premiere commence par ces mots, et l—
et la derniere par ceux cy, [redacted]
est composé des petits papiers écrits d'un costé, ou de feuilles
volantes qui ont esté trouvées apres la mort de Monsieur Pascal
mon Oncle parmy ses papiers, et sont les originaux du livre
des *Pensées* de M^r. Pascal imprimé chez Desprez a Paris pour
la premiere fois en l'année [redacted] et sont écrits de sa
main, hors quelques mots qu'il a dictez aux personnes
qui se sont trouvées au prez de luy, lequel volume j'ay
deposé dans la Bibliotheque de S^t. Germain des Prez pour
y estre conservé avec les autres manuscrits que l'on y garde.
fait a Paris ce vingt cinq septembre mil sept cent onze

A handwritten signature in dark ink, reading 'Perier' followed by a stylized flourish.

Feuillet B

Je soussigné Prestre Chanoine de l'Eglise de Clermont Certifie
que le present volume contenant [redacted] pages dont il y
en a plusieurs en blanc a esté trouvé apres la mort de
Monsieur Pascal mon Oncle parmy ses papiers et est en partie
écrit de sa main, et partie qu'il a fait copier au net sur sa
minute, Lequel Volume contient plusieurs pieces imparfaites
sur la grace et le Concile de Trente, et je l'ay déposé dans
la Bibliotheque de l'Abbaye de S^t. Germain des Prez a Paris
pour y estre conservé parmy les autres manuscrits. fait a
Paris ce vingt cinq septembre mille sept cent onze.

A handwritten signature in dark ink, reading 'Perier' followed by a stylized flourish. Below the signature is a red circular stamp with the word 'BIBLIOTHEQUE' visible.

Feuillet C

Je soussigne Prestre Chanoine de l'Eglise de Clermont
qui
certifie que les cahiers compris dans ce volume ^Λ sont des abregéz
de la Vie de J. C. sont écrits de la main de M^r. Pascal mon
oncle & ont esté donnez apres sa mort parmy ses papiers, Lequel
volume j'ay déposé dans la Bibliotheque de l'Abbaye S^t. Germain des
Prez pour y estre conservez avec les autres manuscrits que l'on y
garde. fait ce vingt cinq sept^{bre}. mil sept cent onze.

A handwritten signature in dark ink, reading 'Perier' followed by a stylized flourish. Below the signature is a red circular stamp with the word 'BIBLIOTHEQUE' visible.

Les papiers

Les trois attestations ont été rédigées sur une feuille et demie, uniquement au recto des feuillets. Dimension des feuillets : environ 23,5 cm de large x 34 cm de haut.

Z.Tourneur : « Sur le premier onglet, à égale distance du haut et du bas, est collée, par le pli du milieu, sur une largeur de 0 m 010, une feuille double dont chaque feuillet mesure environ 0 m 350 sur 0 m 230 et porte les traces de trois plis dans le sens de la largeur, à égale distance les uns des autres, et de deux plis verticaux, chacun à environ 0 m 050 du bord ; le pli horizontal du milieu est plus accentué et ouvert au verso. [...] Sur le deuxième onglet est collé, par le bord gauche, un feuillet détaché [...] Ce feuillet porte les mêmes plis que les précédents, mais avec ouverture du pli central au recto. »

Le contenu

Les trois attestations sont datées du 25 septembre 1711 ; elles commencent toutes les trois par « Je soussigné Prestre Chanoine de l'église de Clermont certifie » et situent la parenté du signataire avec Pascal « Monsieur Pascal mon oncle » ; il s'agit de Louis-Augustin Périer, deuxième fils de Gilberte et neveu de Blaise Pascal, chanoine de la cathédrale de Clermont. Elles portent une même signature (probablement celle de Louis Périer)¹, et affirment que les volumes concernés ont été déposés par lui-même dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

Les deux premières attestations laissent des espaces vides qui supposent que l'information devait être complétée plus tard (nombre de pages, premier mot, dernier mot, et, ce qui est le plus étonnant, année de la première édition des *Pensées*). La première attestation concerne « les originaux du livre des *Pensées* » ; la deuxième, « plusieurs pièces imparfaites sur la grâce et le Concile de Trente » en partie autographes ; la troisième, « des abrégés de la vie de Jésus-Christ » écrits de la main de Pascal.

Comme le fait justement remarquer P. Faugère (1844) : « Les trois premiers [feuillets] se composent de trois attestations écrites et signées par l'abbé Périer, et desquelles il semblerait résulter qu'il avait déposé dans la bibliothèque de St-Germain-des-Prés, outre le volume contenant les textes autographes des *Pensées*, deux autres volumes : l'un contenant plusieurs pièces sur la Grâce et le Concile de Trente, en partie autographes ; l'autre, contenant des abrégés de la vie de Jésus-Christ, écrits de la main de Pascal. Ces attestations étant placées en tête du grand in-folio autographe, il semble qu'on devrait trouver réunis dans ce manuscrit tous les volumes ou cahiers mentionnés par l'abbé Périer. Mais le grand in-folio ne renferme absolument rien concernant la grâce ou le concile de Trente. Il y a même tout lieu de croire que cette partie des écrits de Pascal ne fut point déposée dans la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, et qu'elle demeura dans celle des Oratoriens de Clermont ; car le P. Guerrier, qui a transcrit dans ses recueils les pièces dont il s'agit, dit expressément qu'il les a copiées sur les originaux conservés chez les Oratoriens de Clermont. [...] Quand aux *Abrégés de la vie de Jésus-Christ*, il est possible que le ms. autographe en renferme quelques pages, par exemple, le fragment que Pascal a intitulé *Le Mystère de Jésus*. »

¹ J. Mesnard (OC, I, p. 123, n. 2), qui a comparé l'écriture de ces documents avec celle de deux lettres autographes adressées à Thoynard et datées des 10 octobre 1681 et 5 septembre 1698 (Bibl. Mazarine, ms 4551), affirme qu'il s'agit bien de l'écriture de Louis Périer.

Notre conclusion

Il semble que ces attestations incomplètes ne sont conservées ici qu'à titre documentaire, ce qui expliquerait qu'elles n'aient pas été complétées et que les deux dernières soient séparées des documents concernés. Les originaux des deux derniers volumes ont disparu.

Filigranes des papiers

Le support des attestations A et B est une feuille de type C ♥ S & Raisin. Le feuillet de l'attestation A est marqué du filigrane C ♥ S et celui de l'attestation B, d'un raisin.

Le feuillet de l'attestation C est aussi marqué du filigrane C ♥ S.



C ♥ S pourrait être la marque d'un papetier auvergnat nommé Claude Sauvade. Deux papetiers portaient ce nom et ce prénom à la fin du XVII^e siècle. L'un était le fils de Jacques Sauvade et possédait des moulins à Valeyre, l'autre était le fils d'Antoine Sauvade de la Combe-basse, deux lieux proches d'Ambert (Puy-de-Dôme).